

Sécurité de la vieillesse

nes âgées de 60 ans feront l'objet de notre sollicitude au même titre que le font aujourd'hui les personnes âgées de 65 ans et que le faisaient jadis celles de 70 ans, à l'époque où nous établissions pour elles ce que nous appelons aujourd'hui et qui pourrait un de ces jours changer de nom notre régime de sécurité de la vieillesse. Je ne suis pas tellement vieux bien que je puisse le paraître, mais je me rappelle très bien les observations de certaines gens de l'époque: «Oh, vous ne pouvez pas abaisser l'âge de la retraite de 70 à 65 ans parce que vous ruineriez tout le pays; vous n'avez aucune idée de ce qu'il nous en coûterait.»

Pourtant nous avons survécu à cette baisse. Le pays existe encore. Il n'a pas la santé qu'il devrait avoir si nous étions bien gouvernés, mais notre société n'a pas été bouleversée. Nous ne devons, toutefois, jamais oublier ceci: il y a beaucoup, beaucoup trop de pauvreté au pays. Parce que nous l'entendons dire jour après jour, ce n'est pas là une raison pour nous y résigner. On nous dit qu'un Canadien sur quatre a une condition de vie égale ou inférieure au seuil de la pauvreté. Je puis vous assurer que cette condition n'a rien d'une vie de confort. Le ministre de la Justice (M. Lang) s'est montré extrêmement dur et froid l'autre jour lorsque j'ai parlé du message que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) avait adressé aux pensionnés de la vieillesse: économisez en mangeant du pain rassis, du beurre d'arachides et de la poudre de lait écrémé. Le ministre de la Justice a fait observer que le pain vieux d'une journée n'était pas rassis. «Ne vous tracassez pas trop pour nos vieilles gens» semblait-il penser.

M. Lalonde: Il y a du pain qui est déjà vieux au moment où on l'achète.

M. Macquarrie: Je ne dirai pas que je devrais avoir mieux que nos personnes âgées. Si le ministre m'imagine capable de dire une chose pareille, il ne me connaît pas. Je pense que les personnes âgées au Canada devraient vivre convenablement, et à l'abri des soucis.

Voilà une mesure très sérieuse. Néanmoins, nous devons nous méfier des solutions trop simples. Nous devons prendre garde de négliger les nombreuses autres catégories de nécessiteux. Si nous devons faire preuve de compassion et de sollicitude à l'endroit de nos personnes âgées, il ne faut pas oublier non plus tous ceux qui, pour une autre raison que l'âge, sont absolument démunis devant les difficultés de la vie et incapables d'y faire face. Mon collègue le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) qui doit prendre la parole aujourd'hui, a pris les choses en mains et étudié toute la question de la place des invalides au sein de notre société, question à laquelle nul d'entre nous ne saurait demeurer indifférent.

Ensuite, il y a des personnes qui ne peuvent pas être employées pour d'autres raisons que l'âge. C'est le cas des aveugles, par exemple. L'idée d'évaluer les ressources des personnes privées de ce don précieux qu'est la vue m'a toujours horrifié. Je dois avouer que je sais à quel point nous sommes en retard, non seulement dans ce domaine mais aussi dans bien d'autres où devrait agir le gouvernement. Nous sommes loin d'avoir fait suffisamment pour les sourds, cette autre catégorie de personnes qui méritent notre profonde compassion. Il y a ensuite les personnes qui touchent une pension versée par un régime privé et qui ont vu cette pension perdre de sa valeur à cause de l'inflation.

Il y a encore les personnes dont les problèmes ne peuvent pas être réglés simplement par des modifications

[M. Macquarrie.]

qu'on apporte aux lois qui relèvent du ministre; leur cas est plus compliqué et à cause de cela, et parce que cette situation touche le secteur privé, cela ne veut pas dire que le problème n'est pas grave et qu'il n'est pas parfois accablant. Des personnes qui se trouvent dans cette situation m'ont dit que même si nous avons beaucoup amélioré les lois sur les allocations aux anciens combattants ou afférentes à des domaines connexes, l'ancien combattant qui vit seul a encore la vie bien dure à cause de l'inflation. Beaucoup de secteurs méritent donc d'être examinés.

Nous ne devrions pas non plus refuser de faire face à la réalité brutale. J'ai été consterné de lire le rapport du comité de l'agriculture du Sénat, il y a quelques jours. On a interrogé une personne fort intelligente et fort estimable, représentant l'Association des consommateurs du Canada et dotée d'un bon service de recherches, sur la consommation de nourriture pour animaux familiaux par l'homme. Une distinguée et bienveillante femme sénateur de ma province lui a demandé si cette pratique était courante. M^{me} Brechin a répondu, comme en témoigne la page 8 du rapport du jeudi 14 novembre dernier:

Oui, il y a de nombreux cas bien documentés où des aliments pour animaux, notamment des morceaux de bœuf, de la viande de cheval et d'autres conserves alimentaires non mélangées, servent à la consommation humaine. Nous sommes très sensibles à cette situation.

Et, Dieu aidant, nous devrions tous y être très sensibles. Il y a certainement là une invite à l'action. Je me rappellerai toujours ce vieil homme, dans un foyer, à qui l'on demandait comment il faisait pour joindre les deux bouts. Il a répondu qu'il achetait trois livres d'ailes de poulet barbecue, parce que c'était la nourriture à meilleur marché qu'il pouvait trouver et il indiquait combien de repas il pouvait en tirer. Voilà un pauvre vieux qui, après avoir peiné pendant des années, vient finir ses jours dans un foyer de retraite, avec des ailes de poulet et la solitude pour tout partage.

Une autre question que nous ne pouvons débattre à fond en vingt minutes, ni même en quarante, c'est de savoir comment faire l'important équilibre entre la bienveillance de l'État et l'initiative individuelle. Les gens d'aujourd'hui disent que l'éthique du travail est dépassée, que nous nous sommes encouragés et avons encouragé nos enfants, dans une société où l'on veut travailler le moins possible, à vénérer les appareils automatiques les plus modernes; et l'on prétend ensuite s'étonner que la jeune génération ne soit pas si ardente à l'ouvrage!

● (1550)

A mon avis, nous manquons de sérieux et de profondeur en ne nous occupant pas des choses qui pourraient entraver l'effort individuel dans une société de groupes. Il est facile d'affirmer que l'éthique du travail est morte et que les vieux presbytériens et calvinistes n'y sont pas du tout. Cependant, si je considère la situation d'autres pays du monde qui nous font concurrence et qui nous dament le pion sur bien des points en matière économique, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest par exemple, je constate que l'éthique du travail n'est pas disparue. Ainsi, je m'inquiète de voir un homme retirer plus de l'aide de l'État que de son propre salaire.

Ce n'est pas que je veuille blâmer le mécanisme de l'État. Je crains que l'institution économique ne rémunère pas suffisamment la dépense d'énergie de l'homme, son temps, sa force, son intelligence ou, pour reprendre une expression terriblement usée, la sueur de son front. Nous devons d'une part certes nous montrer compatissants et sensibles, être sérieux et essayer d'être sages, mais il y a